

Espace patient

Espace patient

Bienvenue dans votre espace patient.

Cette rubrique a été créée pour vous simplifier les démarches et vous permettre de retrouver plus rapidement les liens et les services qui vous concernent.

Résultats d'imagerie

Pour consulter vos résultats

Laboratoire médical

Un login (commençant par 7784) et un mot de passe vous seront demandés.

Vous les recevrez par SMS lorsque les résultats seront disponibles.

Pour consulter vos résultats

Vos résultats sont disponibles 7 jours sur le site sous forme de fichiers PDF;

Si vous souhaitez les conserver davantage, il vous faudra les enregistrer ou les imprimer.

Maternité

Vous pouvez vous inscrire en ligne

Il est également possible de vous inscrire par téléphone au 01 56 61 62 05

Urgences maternité : 01 56 61 62 01 **Un site internet dédié aux mamans et futures mamans :**

Payer votre facture en ligne

Régler les frais médicaux ou toute autre prestation pour vous ou vos proches

Vous pouvez effectuer un règlement uniquement si vous disposez d'une facture ou d'un avis de sommes à payer émis par l'IMM.

Faire un don

Soutenez l'institut mutualiste Montsouris et devenez donateur

Livret d'accueil

Vous pouvez consulter le livret d'accueil

Bienvenue dans votre espace patient.

Les différents liens ci-dessous ont été regroupés pour vous permettre d'accéder plus rapidement aux services qui vous concernent.

Informations IMM

Centre de ressources biologique

Pour consulter vos résultats **L'IMM est un établissement ESPIC. Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif**

Les établissements ESPIC sont des établissements privés participant au service public hospitalier, ils assurent donc une ou plusieurs missions de service public. Leur mode de financement est le même que celui des hôpitaux publics et ils en partagent les valeurs et les principes.

Ces établissements sont gérés par une personne morale de droit privé – une association, une fondation, une congrégation ou une mutuelle – et ne sont pas soumis à des contraintes pour leur organisation interne. Ils ne sont pas astreints aux règles des marchés publics (mais sont néanmoins invités à s'en inspirer), leur comptabilité est de droit privé et les bénéfices dégagés sont intégralement réinvestis dans

l'innovation et le développement de nouveaux services au bénéfice des patients.

Arrière plan de la tête

